



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Irréductible village breton (suite)

Nous sommes en l'an 2014 après Jésus-Christ. Toute la DGFIP vit sous le régime de l'austérité budgétaire ... Toute? Non! Un village breton peuplé d'irréductibles fonctionnaires résiste encore et toujours à l'austérité.

Ce village, c'est la DiSI Ouest, où l'on s'apprête à faire payer par l'Etat, pendant deux ans au moins, un double loyer pour loger les informaticiens de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé.

En effet, actuellement l'ESI se trouve dans des locaux en location, partagés entre la DRFIP 44 et la DiSI Ouest.

La DRFIP devrait rester dans ces locaux au moins jusqu'en 2016, le temps de faire construire un bâtiment au sud de Nantes pour y loger un futur SIP (notons au passage que la CGT revendique l'adjonction d'un SIE).

M. Bellanger souhaitait depuis longtemps installer l'ESI de Nantes LC sur le site de la DiSI. On a vu fleurir des projets magnifiques de construction, qui ont dû être remisés pour cause d'austérité budgétaire.

L'administration considère en effet qu'il vaut mieux engraisser des propriétaires privés durant des années que de faire une acquisition ou une construction qui pourtant, in fine, serait certainement moins coûteuse.

Loin de se décourager, notre Directeur s'est donc tourné vers la location, et a choisi des locaux situés à proximité de la DiSI, mais conduisant à une dégradation en tous points des conditions de travail des collègues. Surtout, son projet est de louer le bâtiment dès avril 2014. Ceci alors que le bâtiment occupé par l'ESI devrait continuer à être loué par l'administration pendant au moins deux ans.

C'est BNP Paribas (propriétaire du bâtiment convoité par la DiSI) qui va être content !

Alors que les collègues auraient bien aimé que cet argent serve à revaloriser enfin les rémunérations !

PS : soyons honnêtes, reconnaissons que la distance qui existe actuellement entre la DiSI et l'ESI de Nantes Lotz-Cossé pose problème.

La preuve : lors de la visite de M. Issarni à Nantes, des photos ont été prises et mises en ligne sur le site Intranet de la DiSI, comme cela se fait habituellement en pareil cas.

Mais le photographe n'a pas pu se déplacer jusqu'à l'ESI de Nantes Lotz-Cossé (sans doute trop éloigné), si bien que les seules photos publiées dans l'article relatant la visite de M. Issarni concernaient le bâtiment de la Direction. Il va sans dire que les agents de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé ont apprécié.